

AVIS DE PROMULGATION

AVIS est par les présentes donné que le 1^{er} juin 2015, le Conseil municipal a adopté :

**Le Règlement 978-15 décrétant l'exécution de travaux de
branchement du service d'aqueduc et d'égout dans le secteur du
parc industriel et, pour ce faire, un emprunt d'un montant de
128 204 \$, remboursable en 20 ans**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 30 juillet 2015. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 30^e jour de juillet 2015



Stéphane Cyr
Directeur général
Greffier-adjoint